

JEAN-GEORGES CHALI

## Le conte créole : une poétique de la subversion

### *L'émergence du conte créole*

Le conte créole tient au sein de l'économie de plantation, une place importante dans le processus de production. Il y occupe une fonction de communication et surtout de stimuli. L'ambiance des grageries de manioc durant la période de l'esclavage en fournit la preuve. En effet, les esclaves obligés de travailler à des cadences infernales, « tiraient » des contes toute la nuit pour éviter de s'endormir. Il en était de même pour les esclaves préposés au labour. Les chants constituaient l'essentiel de la communication, entre les esclaves et avec les bêtes de trait. Ces chants connus sous le nom de *lavwa bèf*, permettaient au paysan de donner des directives à son assistant, un jeune garçon appelé *pitjè*, qui veillait à la conformité des sillons. Ces chants avaient pour thèmes les récits de vie de personnages légendaires. Les autres esclaves concernés par la pratique du conte habitaient la maison du maître et avaient en charge l'éducation des enfants. Cette tâche était le plus souvent confiée à des femmes appelées *da*. Elles contaient des histoires aux enfants des maîtres : comptines, proverbes, devinettes, chants, berceuses, qui relevaient de l'oralité.

Suite aux revers qu'infligea la révolution anti-esclavagiste à l'économie de plantation et à la crise qui secoua l'industrie sucrière d'alors, l'activité culturelle des populations affranchies émergea pour marquer la société créole de son empreinte. Tirer des contes devint véritablement un mode d'expression aux côtés d'autres activités telles la danse et la musique des mornes. Comme sur l'habitation, le conte servit de base à l'éducation des petits Noirs et de lien entre les générations.

Il fut, à l'instar de la langue créole, un pur produit du choc des civilisations, puisqu'on y retrouvera des substrats d'origine précolombienne, européenne, et africaine<sup>1</sup>. La perception du monde ayant été revisitée du fait des contacts et des ruptures, l'imagerie créole se construisit sur des bases neuves. Tout comme la langue est née de la digestion d'éléments linguistiques, syntaxiques et grammaticaux, le processus de transformation et de recodification des images, des symboles et de redéfinition des valeurs fut à l'origine du conte créole. Certes, les universaux contribuèrent aussi au substrat de l'imaginaire créole, mais le conte fut soumis à des transformations propres au phénomène de créolisation. Ici aussi la recodification fut structurante. Ceci se traduit par une plurivocité sur le plan culturel. Nous oserons à ce propos la notion de

---

<sup>1</sup> Cf. Jean-Georges Chali, *Le conte créole dans la zone caraïbe (vers une approche ethnopédagogique)*, Thèse de doctorat nouveau régime, sous la direction de Robert Jouanny, Paris, Université Paris-Sorbonne (Paris IV), 1990.

*polyphonie*, car nous sommes en présence d'un monde issu de la synthèse de plusieurs cultures agglutinées.

### **Le discours support du conte créole**

Le conte créole est essentiellement oral. Il est dit en créole. L'école française, en tant qu'institution chargée de transmettre l'éducation et l'information, ne se généralisa que fort tard. La majorité des populations issues du système esclavagiste n'ayant pour moyen de communication que la langue créole, tous les actes de la vie quotidienne se faisaient oralement dans cette langue : conclusion de marchés, baux, achats, ventes, etc. La société établit ses principes sur l'acte verbal. L'art de conter est considéré comme patrimoine immatériel de cette la société héritière de l'économie de plantation. L'éducation se faisait par le biais, entre autres, du conte créole, où le narrateur tirait la morale de l'histoire contée. Le conte puisant dans la réalité culturelle, historique, économique et sociale, le réel prenait forme à travers le discours pour donner grâce à l'image et sens à la métaphore. L'éloquence du conteur s'élaborait autour d'une prosodie qui non seulement rythmait le discours mais contribuait à l'harmonie du chant. Le discours dans le conte est un véritable système organisé autour de signes acoustiques, d'idées engendrées, d'images révélées. Du point de vue idéal, le discours tend à exprimer une visualisation du monde extérieur pour engendrer ce système de valeurs évoqué précédemment.

Le discours que tient le conteur est celui d'un narrateur témoin qui restitue un événement. Il s'agit là très précisément d'un niveau de narration, où le narrateur raconte en récit second des histoires dont il est absent. Nous constatons aussi que le discours que tient le conteur créole relève du récit métadiégétique, puisqu'il y a enchâssement. Le récit introductif, cette sorte d'introït auquel procède le narrateur, lui permet de raconter sa vie, de dévoiler les nombreuses péripéties dont il aura été l'objet depuis qu'il s'est mis en route pour la veillée jusqu'à son lieu de destination. Ce récit est lui-même chargé d'épisodes. Le narrateur-personnage de ce récit premier doit faire face à de multiples empêchements avant d'atteindre son but et la *cour*. Il est riche en adjuvants de toutes sortes, qui servent à agrémenter le discours. Suit alors le récit second, où est contée la vie du héros. Cette trame est aussi marquée par une esthétique.

### **Le langage poétique, fondement du discours dans le conte**

Le conteur créole, en se proposant de transformer le réel grâce au langage poétique, donne à l'énonciation une force plus pertinente, plus percutante. Il sort le discours de sa domesticité pour le charger de sens nouveaux, et réactualiser les valeurs. Le discours du conteur échappe au temps réel pour occuper un espace-temps qui est celui de la veillée et du récit. De fait, l'énonciation participe du rite et du jeu. Le discours s'exclut de la synchronisation des événements grâce à sa structure particulière et aux principes qui régissent le jeu. Le temps qui compte, c'est bien celui de l'énonciation. Il faut comprendre ici que la force du discours réside dans le fait qu'il confère au langage une puissance telle que celui-ci produira des images dont on peut dire qu'elles sont

l'expression d'une esthétique et d'une production artistique bâties sur le mode de la ressemblance et de la différence. Nous parlerons de mimésis, du jeu de la reproduction, de la constitution de modèles iconiques, d'où la dimension cathartique de ce discours-miroir qui nous renvoie notre propre image et fait apparaître l'acte de parole dans sa forme et dans son objet les plus essentiels. Il s'affirme en tant qu'objet de communication dans la mesure où il se destine à être entendu et à être écouté. Cette capacité à métamorphoser dont jouit le conteur créole ne relève pas seulement de l'esthétique ; elle a la faculté d'agir : sur les mentalités, sur les comportements des individus et du groupe social. Cependant, la parole ne peut être le seul moyen de communiquer avec l'assistance. Il existe d'autres modalités expressives qui sous-tendent le discours dans le conte créole, tel le signe corporel.

### ***Le signe corporel : fondement du langage non verbal***

Le geste lui-même est symbolique et s'intègre au discours pour lui conférer plus de puissance et davantage de sens. La main, la bouche, les yeux, la tête, les pieds, en un mot tout le corps du Caribéen, lui permettent de communiquer.

Tout est lié. On ne peut séparer signe corporel et signe linguistique. Aussi les mimiques sont-elles considérées comme relevant du langage conventionnel ou de la communication foncièrement naturelle. Tous ces signes correspondent à des émotions donnant lieu à des expressions. La colère, le chagrin, l'affection, la peur sont autant de manifestations qui rendent compte de l'état psychologique. Les signes qui les accompagnent peuvent avoir une dimension physiognomonique. Il y a alors entre la pensée et le signe une complémentarité intrinsèque. Cela revient à dire avec Descartes, que « *notre corps n'est pas seulement une machine qui se remue de soi-même, mais qu'il y a aussi en lui une âme qui a des pensées, excepté les paroles, ou autres signes faits à propos des sujets qui se présentent* »<sup>2</sup>. Et Descartes d'insister sur l'importance « *des signes autres que des paroles* » puisque, dit-il, « *les muets se servent des signes en même façon que nous de la voix* »<sup>3</sup>. D'ailleurs, dans la cinquième partie du *Discours de la Méthode*, le même Descartes mettra en exergue la différence entre « *les hommes et les bêtes* ». Ce qu'il met en évidence, c'est surtout le fait que le pseudo-langage animal ou mécanique n'a rien à voir avec le langage humain qui, lui, est coordonné à la raison et à la pensée :

C'est une chose bien remarquable qu'il n'y ait point d'hommes si hébétés et si stupides sans en excepter même les insensés, qu'ils ne soient capables d'arranger ensemble diverses paroles, et d'en composer un discours par lequel ils fassent entendre leurs pensées ; et qu'au contraire, il n'y a point d'autre animal, tant parfait et tant heureusement né qu'il puisse être, qui fasse le semblable. Ce qui n'arrive pas de ce qu'ils ont faute d'organes, car on voit que les pies et les perroquets peuvent proférer des paroles ainsi que nous, et toutefois ne peuvent parler ainsi que nous, c'est-à-dire, en témoignant qu'ils pensent ce qu'ils disent ; au lieu que les hommes qui, étant nés sourds et muets, sont privés des organes qui servent aux autres pour parler, autant ou plus que les bêtes, ont

---

<sup>2</sup> René Descartes, *Lettres au Marquis de New Castle*, Paris, PUF, 1954, p. 161-162.

<sup>3</sup> Descartes, *Lettres...*, p. 161-162.

coutume d'inventer d'eux-mêmes quelques signes, par lesquels ils se font entendre à ceux qui, étant ordinairement avec eux, ont loisir d'apprendre leur langue<sup>4</sup>.

Le conteur créole aura compris l'importance du geste lié à la parole pour servir la communication et l'entretenir. Il organise son discours autour de l'acte de parole et de la gestuelle. Il met l'image en relation avec la parole, ce qui confère à son éloquence une certaine technicité. Il occupe pleinement la cour (espace mythique et de projection), transformée en scène de théâtre, où se déroule un rite à travers les jeux de la parole et du corps. Maître du jeu, grand prêtre, juge et pédagogue, le conteur officie, il s'aide de l'image pour illustrer son propos et métamorphoser les objets.

Rappelons qu'aux fonctions essentielles du langage s'ajoutent les cinq usages fondamentaux : affectif, ludique, pratique, représentatif et dialectique. N'omettons pas non plus de rappeler que le langage est fait de signes, le signe étant considéré comme le mouvement imitatif et volontaire permettant d'extérioriser une intention expressive. La capacité à communiquer chez le conteur créole s'appuyant sur la monstration, celui-ci associera au discours verbal l'usage ludique pour en accentuer le caractère pertinent. Le jeu devient démonstration, le conteur anime l'espace, l'objet est directement représenté, et la narration en dehors de son aspect dialectique use de didactisme grâce au dialogue constant que l'officiant entretient avec l'assemblée. L'expression corporelle, agrément ainsi sous forme de tableaux vivants le propos du conteur. L'image abstraite prend du sens et de l'épaisseur à mesure que l'histoire se déroule, et la cour s'en trouve subjuguée.

Le conteur grâce à la langue, aux signes linguistiques, aux jeux verbaux et corporels, attire l'auditoire, captive son attention et surtout joue sur l'affect, créant l'émotion, déclenchant la passion et suscitant toutes sortes de sentiments (pitié, peur, haine, etc.) à l'égard des personnages.

Le discours dans le conte créole suppose un travail de fabrication conceptuelle, à travers les rythmes, les incantations et les images développées. Le conte créole aura donné à la parole son sens profond, et toute l'imagerie créole enracinée autour du verbe et de l'expressivité, une cosmogonie aura pris naissance : la parole se fait chair, elle se fait monde. C'est bien le conteur créole qui porte la parole subversive et qui tient au sein de la société la place du démiurge. Il fait et défait le monde à sa guise. Cette parole créatrice fonde des espaces nouveaux, elle entraîne l'assistance dans des lieux inconnus et incommensurables, métamorphose tout le monde auquel elle réfère ainsi que les êtres vivants. Le conteur créole est un « marronneur » par excellence, car, hors-la-loi, il fait tout en marge des règles sociales et subvertit l'ordre des choses. Rejeté par les institutions et tout particulièrement l'église qui le considère comme porteur de germes subversifs, il récrie l'injustice, dénonce les scandales qui portent atteinte à la morale, propose une vision et une philosophie du nouveau monde. Il crée des paraboles pour sensibiliser son auditoire. Il n'a pas peur de se jouer des autorités et de construire des trames narratives avec des sujets qui rappellent la société et dont les traits se reflètent à travers le caractère des protagonistes qui la composent. Le sujet du conte est a fortiori

---

<sup>4</sup> *Id.*, Discours de la méthode, Paris, Flammarion, coll. « GF », 2000, p. 93.

une réduplication du réel, qui use aussi du mimétisme. Le conteur marronne car il exulte dans l'ambiguïté et dans la dérive.

Le sujet dont il parle n'est pas toujours identifié : tantôt il rappelle la biographie du « je parlant », c'est-à-dire du narrateur, tantôt, il renvoie à l'histoire d'un « il » qui symbolise le peuple lui-même. En un mot ce sujet raconté n'est autre qu'un archétype qui mesure intuitivement les difficultés du monde dans lequel il évolue et se pose en conscience collective.

Hérité de la tradition orale, le conte créole est une pratique culturelle qui use de la stratégie et de la ruse comme principes fondamentaux de la liberté de parole. En effet, s'il naît d'une rupture forcée et de la deserrance des peuples d'Amérique. Il naît aussi de la rencontre des cultures certes, mais surtout de la nécessité de reconstruire un monde dont on a perdu l'essence. Il s'agit de recréer en face de l'autre un univers propre sur des bribes de cultures pour résister à l'hégémonie du discours occidental imposé.

---

JEAN-GEORGES CHALI

Université des Antilles et de la Guyane  
Courriel : [chali.jean-georges@wanadoo.fr](mailto:chali.jean-georges@wanadoo.fr)